



REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES EN OLEICULTURE CORSE

2017

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-CORSE

TERRES d'**a**VENIR



SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DES OLEICULTEURS DE CORSE
(S.I.D.O.C.)

NOTE AUX LECTEURS

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse a mis en place un dispositif pour caractériser la **structure et le fonctionnement des systèmes de production oléicoles en Corse**. Il s'agit d'apporter de l'information en phase avec les réalités des exploitations oléicoles dans le débat politique, technico-économique, et capitaliser les savoir-faire et expertises des agents de terrain, pour **élaborer des références technico-économiques sur les systèmes de production oléicoles**.

Ces références permettent aux acteurs de la filière de mener conjointement une stratégie territoriale adéquate pour l'avenir de l'oléiculture en Corse. Cet outil d'aide à la décision est utile pour :

- Les oléiculteurs qui veulent situer la viabilité de leur atelier de production et évaluer les alternatives d'évolution,
- Les jeunes agriculteurs qui doivent évaluer leur projet d'installation,
- Les conseillers qui accompagnent les oléiculteurs,
- Les décideurs pour orienter leurs choix dans l'élaboration des politiques publiques (Loi d'Avenir, PDRC,...etc.).

L'action a été menée grâce à un travail de terrain, de centralisation des données, d'analyse et de modélisation. Ces références doivent être considérées comme un outil de réflexion. Les chiffres retenus, sont établis à partir d'un échantillon d'exploitations arboricoles; ils n'ont donc pas de valeur statistique par rapport aux exploitations de la région. Les résultats doivent être interprétés en conséquence. Ce document n'a pas vocation à établir une base tarifaire.

SOMMAIRE

Note aux lecteurs – Edito du Président

- 1- Méthodologie
- 2- Typologie des systèmes de production oléicoles
- 3- Hypothèses pour la modélisation technico-économique
- 4- Fiches des résultats technico-économiques par système de production
- 5- Comparaison des coûts de production et prix de revient

Sigles et abréviations

EDITO DU PRESIDENT

L'élaboration de références technico-économiques est indispensable pour que l'ensemble des acteurs du monde agricole mène conjointement une stratégie territoriale adéquate et assure un conseil toujours plus pertinent aux exploitants agricoles.

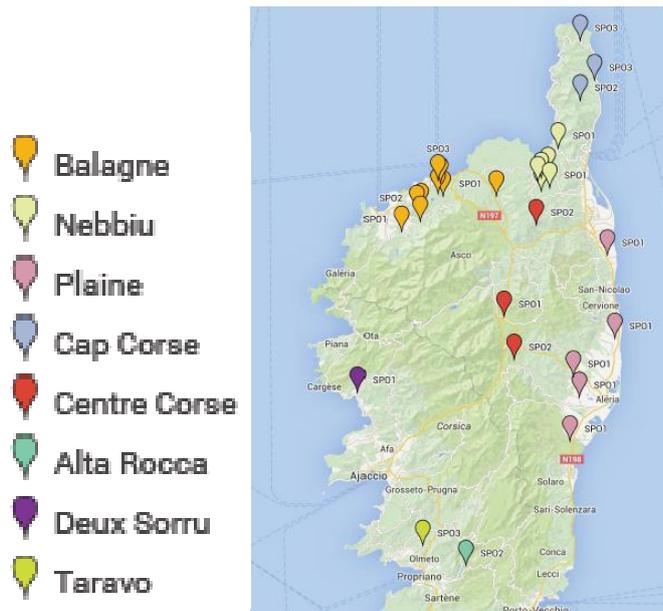
Pour répondre à cet objectif, la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse a élaboré un outil commun de production et de diffusion de références sur les systèmes de production. Ce travail est réalisé filière par filière, pour l'ensemble des filières corses. Il s'agit de mesurer la performance économique des systèmes de production, pour permettre aux professionnels d'évaluer la rentabilité de leur exploitation, aux Jeunes Agriculteurs de situer leur projet d'installation, et aux politiques d'identifier les systèmes porteurs d'avenir.

L'ensemble des acteurs du monde agricole sont associés à cette démarche pour définir ensemble un outil commun de connaissance et de réflexion. Il s'agit de bénéficier de l'expertise de chacun pour produire des références utiles pour tous.

1- METHODOLOGIE

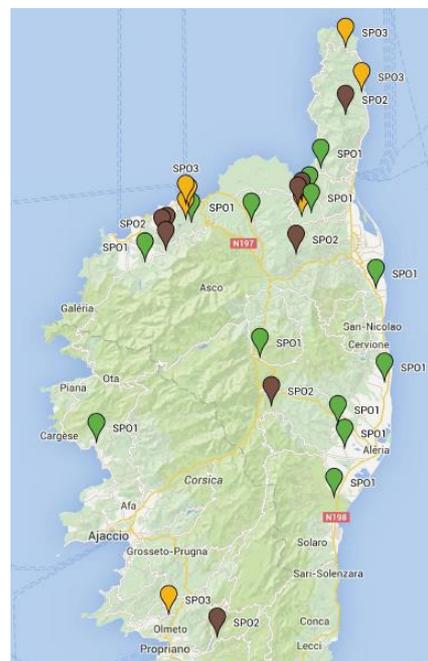
Processus de réalisation (en 2014)

- Constitution d'un groupe technique (CDA2A/2B, CRA, SIDOC) pour collecter les informations existantes sur la filière, et constituer un échantillon d'exploitants représentatif de la filière.
- Travail de terrain: **29 enquêtes auprès d'oléiculteurs** (cf. géolocalisation des exploitations) ;

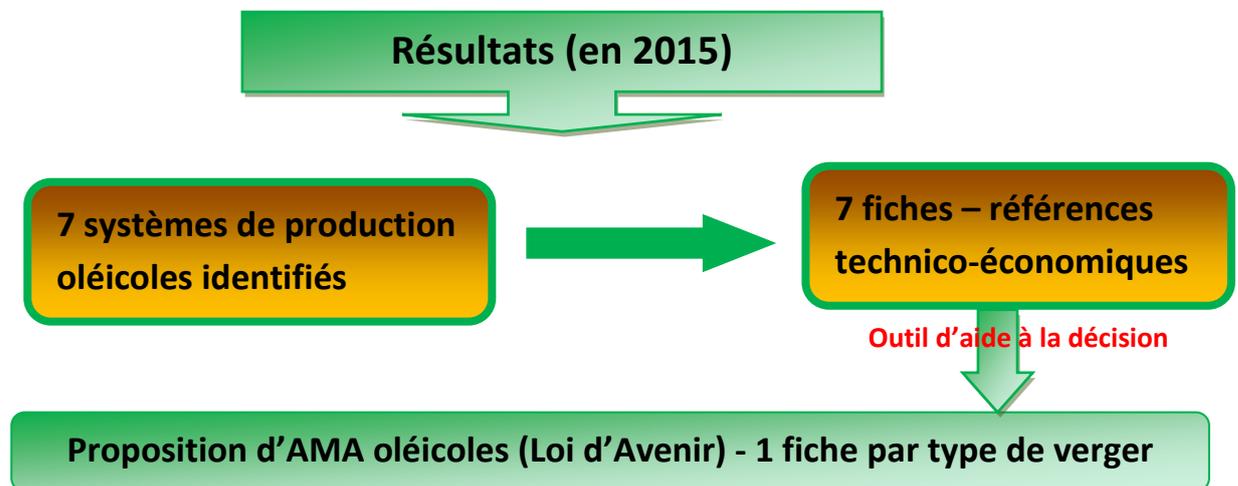


Identification des types de vergers conduits par les exploitants enquêtés en Corse

-
- SP01 Jeunes vergers irrigués
 - SP02 Vergers anciens en sec
 - SP03 Mixtes (30% anciens + 70% jeunes vergers)



- Réalisation de la typologie, analyse des données de terrain et modélisation technico-économique des systèmes de production oléicoles ;
- Présentation des résultats et validation par la filière oléicole.



Actualisation (en 2017)

- **Groupe de travail avec 5 oléiculteurs et la conseillère spécialisée de la CA2B** : actualisation de deux systèmes de production :
 - Une exploitation type qui conduit un **jeuner verger (SPO1b)**;
 - Une exploitation type qui conduit un **verger ancien (SPO2b)** ;

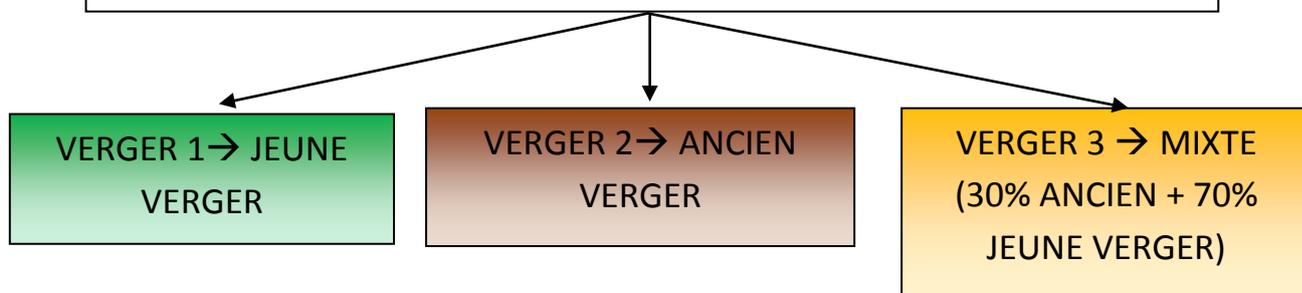
Valorisation et utilisation des références (en 2017)

- **Conférence menée à la Foire de l'Olivier de Montegrosso en juillet 2017** : présentation du coût de production et prix de revient des deux systèmes de production oléicoles actualisés :
 - Une exploitation type qui conduit un **jeuner verger (SPO1b)**;
 - Une exploitation type qui conduit un **verger ancien (SPO2b)** ;

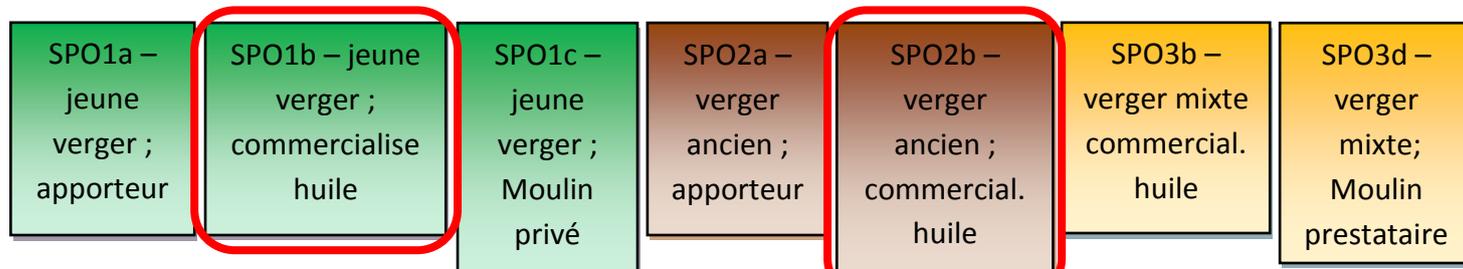
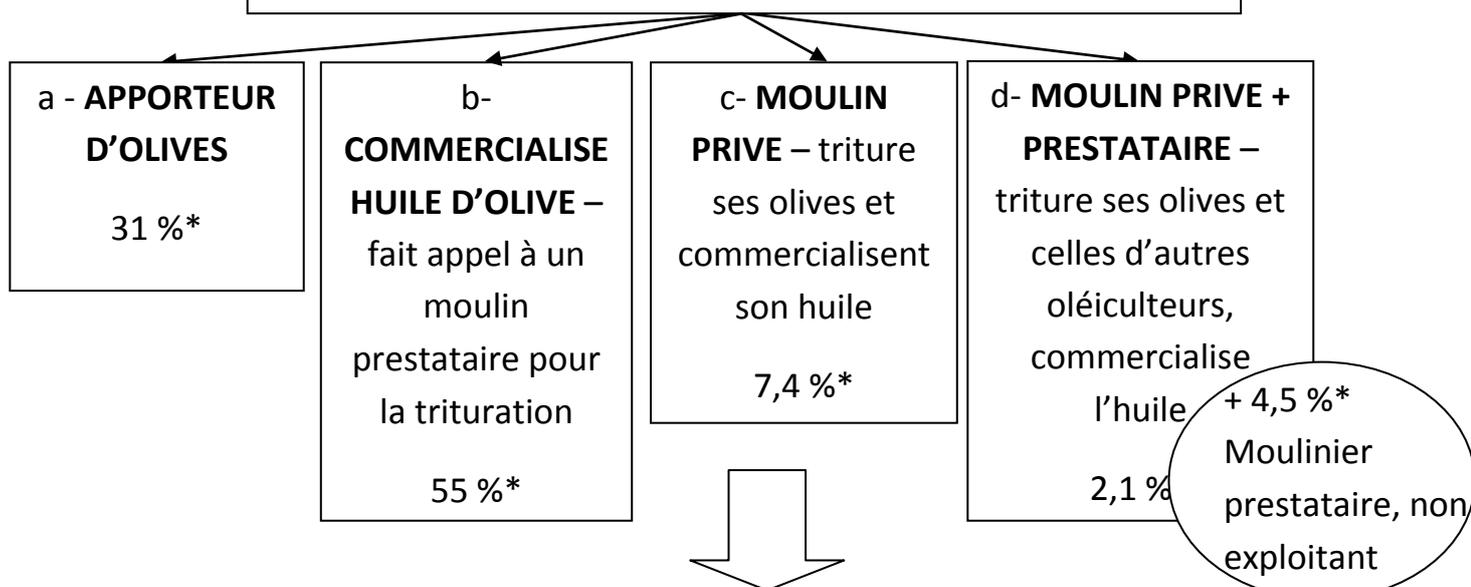
Afin de justifier le prix de vente de l'huile d'olive. Intervention menée avec l'AFIDOL.

2. TYPOLOGIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION OLEICOLES

FONCIER et **TYPE DE VERGER** sont les principaux facteurs de différenciation des systèmes oléicoles



L'investissement dans un **système de TRANSFORMATION**, un **MOULIN**, est le second facteur de différenciation des systèmes oléicoles



Résultats pour 2 exploitations types

*des exploitations oléicoles corses

3. HYPOTHESES POUR LA MODELISATION TECHNICO-ECONOMIQUE

- Exploitation **individuelle**, à titre **principal**, en agriculture **conventionnelle**;
- Pas de terres en location, **100% en propriété**;
- Oliviers de **variétés locales** corses;
- Commercialisation d'huile d'olive en **AOP**;
- Paramètres variables fixés selon le type de verger, jeune ou ancien :
 - rendement en olives et huile, définis à partir de la base de données régionale du SIDOC sur 5 campagnes de récolte,
 - prix de vente pondéré aux quantités produites en Corse;
- Achat de matériel et bâtiment neufs ou d'occasions ; **recours à l'emprunt** pour l'achat d'équipement;
- Pour les **subventions** :
 - Les aides aux investissements – PDRC 2014 – 2020 (invest. individuels et groupés);
 - 1^{er} pilier: DPB/surprime/aides vertes – 230 €/ha.
 - 2nd pilier: ICHN végétale à 120 €/ha en ZHS, et 172 €/ha en montagne.
- Rémunération des **salariés temporaires** agricoles basés sur un **SMIC** au 1er janvier 2017 (13 789 € net).

4. FICHES DES RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES PAR SYSTEME DE PRODUCTION

SPO1b

SYSTEME DE PRODUCTION OLEICOLE – JEUNE VERGER IRRIGUE – PROPRIETAIRE RECOLTANT – **COMMERCIALISE L'HUILE D'OLIVE AOP**



Description : exploitation en zone de **PLAINE**. Verger d'oliviers plantés (fin années 90-2000). Trituration des olives dans un moulin prestataire. **Commercialisation de l'huile**.

FONCIER : 10 ha – 100 % en propriété

MAIN D'ŒUVRE : 1 chef d'exploitation + 1 salarié temporaire 3 mois (taille) + 6 salariés 2 mois (récolte).

PRODUCTION : pour 10 ha, **5 000 L** d'huile d'olive /an.

SYSTEME DE CULTURE

- **Densité de plantation** : 270 arbres/ha
- **Rendement** arboricole = 13 kg/arbre/an
- **Alternance** partielle
- **Rendement** huile = 14,5% → 509 L/ha
- Culture **IRRIGUEE**
- Variétés **PRECOCES** dominantes
- **Terrains mécanisables**
- **Récolte mécanisée** (peignes)
- Traitements phytosanitaires (insecticide, fongicide)
- Désherbage chimique sur le rang et mécanique.

Objectif : rémunération de l'exploitant au SMIC

Produit oléicole =
19,71 €/L

Coût de Production =
20,45 €/L

Prix de revient =
19,74 €/L

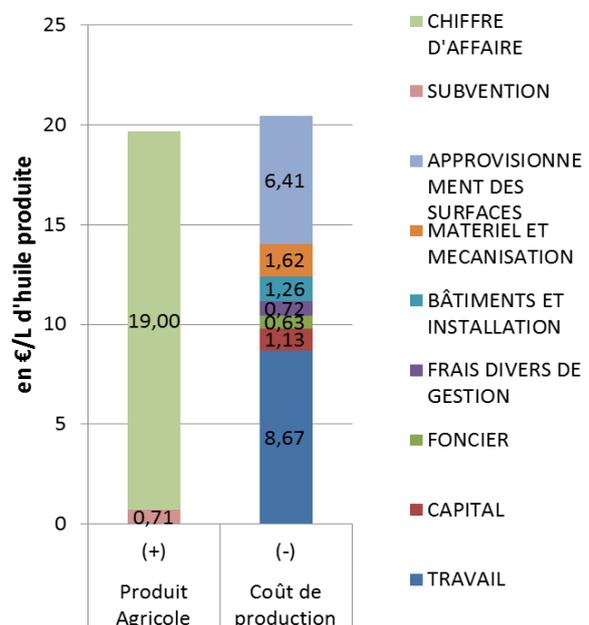
288 150 €
d'investissements

EQUIPEMENT :

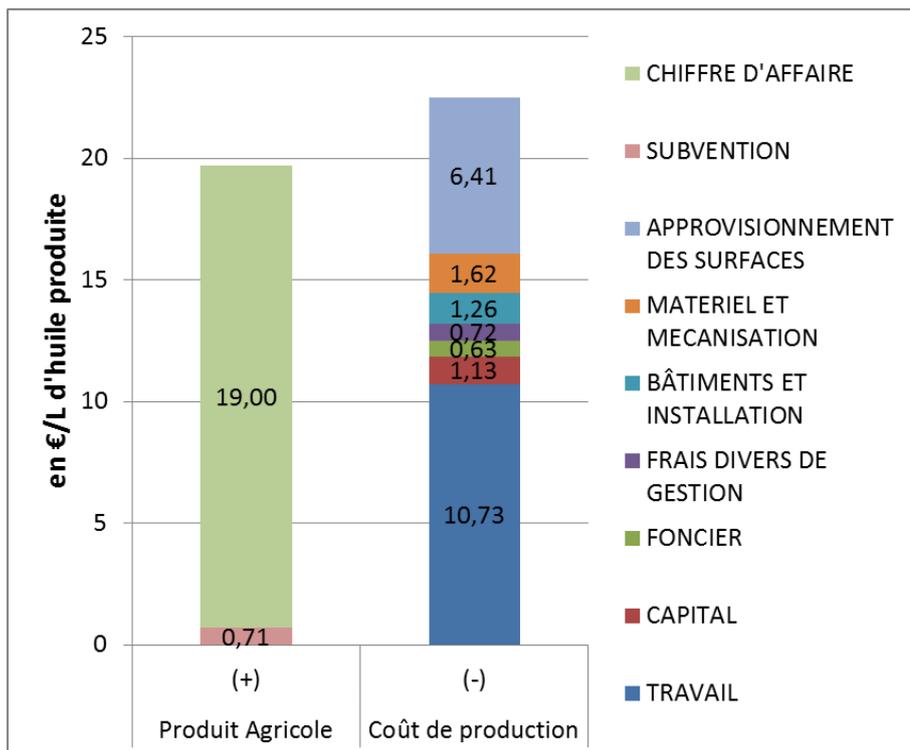
- **Plantation** 10 ha d'oliviers clôturés ;
- **Irrigation** goutte à goutte ;
- **Hangar** stockage matériel, cuverie, point de vente ;
- **Matériel de récolte** : filets, peignes électriques, caisses ;
- **Matériel d'entretien** : tracteur 80CV, gyrobroyeur, débroussailleuse, tronçonneuse, sécateurs ;
- **Matériel de traitement** : pulvérisateur
- **Matériel de conditionnement de l'huile** : cuves à huile, embouteilleuse, remplisseuse,

COMMERCIALISATION: 19 €/L d'huile d'olive AOP.

Coût de production et prix de revient



Objectif : rémunération de l'exploitant, 2000 € /mois



Pour mémoire,
CouProd = 20,45 €/L

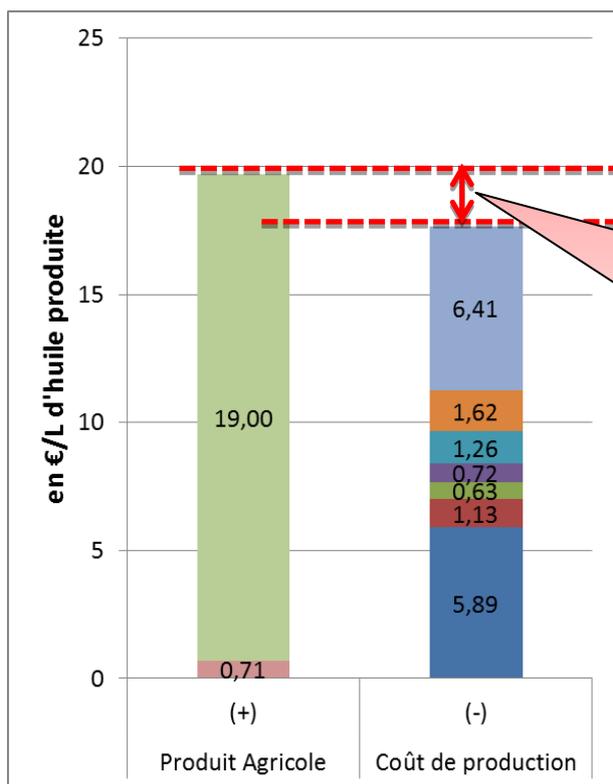
Coût de Production = 22,50 €/L

2,05 €/L de différence

Prix de revient = 21,80 €/L

Rémunération permise par le produit oléicole :

Si on vend **19 €/L**, dans le cadre de toutes les hypothèses posées préalablement...



Rémunération Permise par la Vente de l'huile Et des subventions = **2,04 €/L** = 843 €/mois

SPO2b

SYSTEME DE PRODUCTION OLEICOLE – VERGERS TRADITIONNELS – OLIVIERS CENTENAIRES – **COMMERCIALISE L'HUILE D'OLIVE EN AOP**



Description : Exploitation sur une zone de PIEMONT/COTEAUX. **RENOVATION d'un verger ancien, multiséculaire.** Trituration des olives dans un moulin prestataire. Commercialisation de l'huile.

**160 585 €
d'investissements**

FONCIER : 3 ha – 100 % en propriété

MAIN D'ŒUVRE : 1 chef d'exploitation + 2 salariés 4 mois (récolte).

PRODUCTION : pour 10 ha, 4 125 L d'huile d'olive / tous les 2 ans -
ALTERNANCE.

EQUIPEMENT :

- **Rénovation** de 3 ha clôturés ;
- **Hangar** de stockage matériel, cuverie et point de vente ;
- **Matériel de récolte** : filets, caisses ;
- **Matériel d'entretien** : gyrobroyeur, trateur chenillard, tronçonneuse, débroussailleuse, élagueuse, sécateurs;
- **Matériel de traitement** : pulvérisateur, pulvérisateur à dos
- **Matériel de conditionnement de l'huile** : cuves à huile, embouteilleuse, remplisseuse, étiqueteuse, filtreuse.

SYSTEME DE CULTURE

- **Densité de plantation** : 100 arbres/ha
- **Rendement** 50 kg/arbre
- **Rendement huile**: 27,5 % → 1 375 L/ha
- **ALTERNANCE** : récolte tous les 2ans
- Culture en **sec**
- Variétés locales **TARDIVES**
- **Terrains accidentés**, en terrasses
- Traitements phytosanitaires (insecticide)
- Désherbage mécanique
- Récolte au filet/**CHUTE NATURELLE**

COMMERCIALISATION : 19 €/L d'huile d'olive AOP.

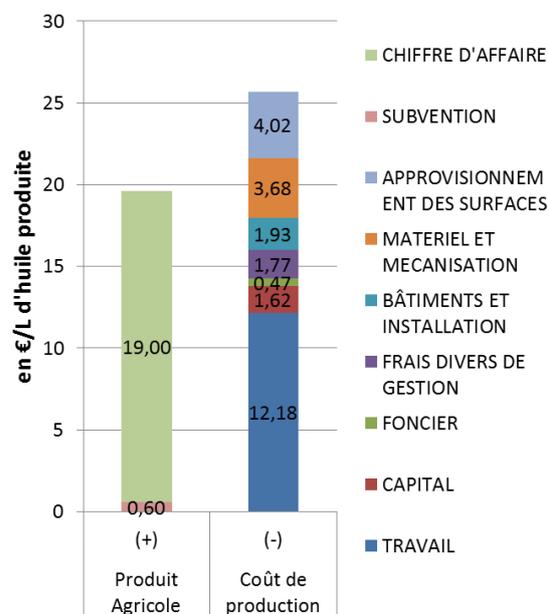
Objectif : rémunération de l'exploitant au SMIC

Produit oléicole =
19,60 €/L

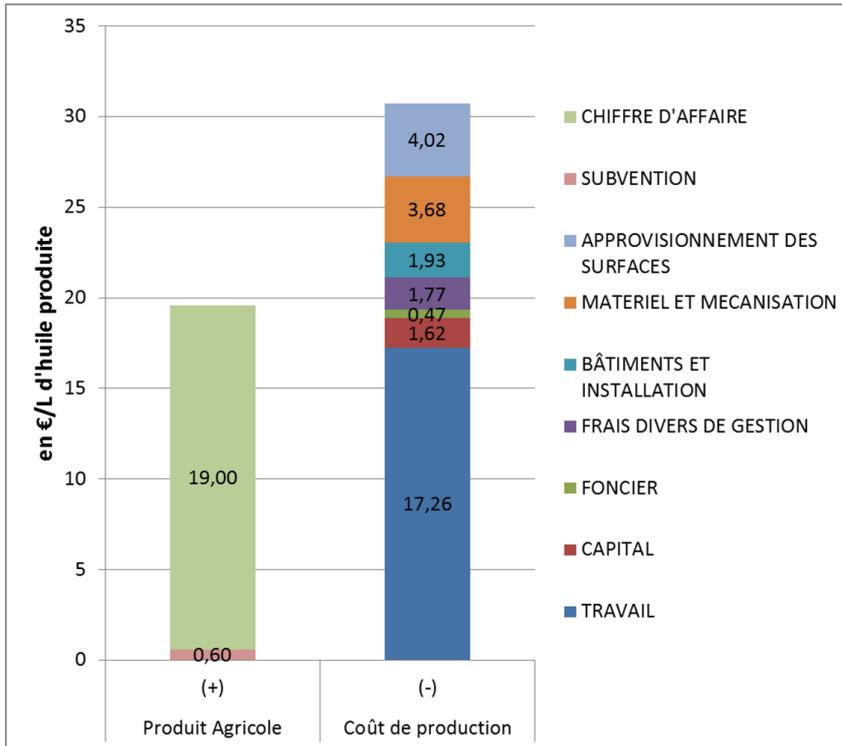
**Coût de Production =
25,66 €/L**

**Prix de revient =
25,06 €/L**

Coût de production et prix de revient



Objectif : rémunération de l'exploitant, 2000 € /mois



Pour mémoire,
CouProd = 25,66 €/L

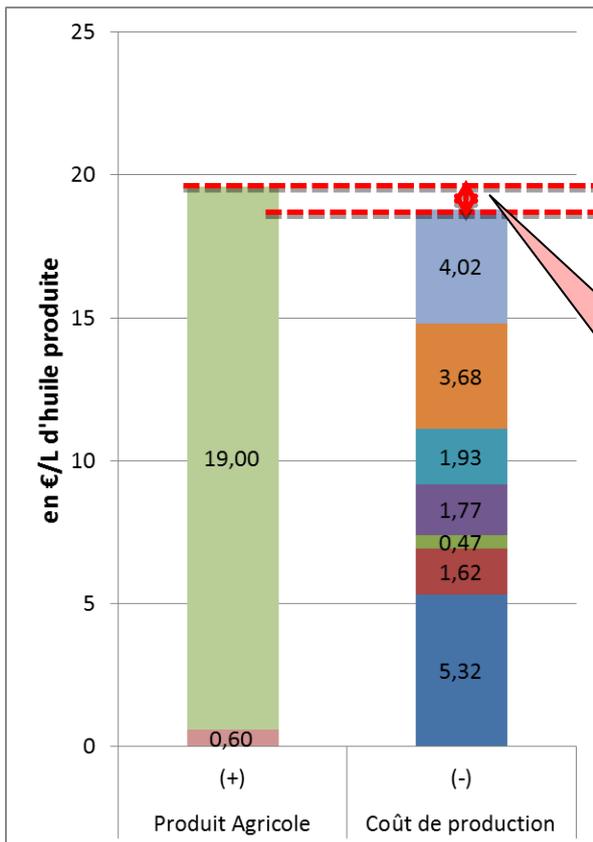
Coût de Production = 30,74 €/L

5,08 €/L de différence

Prix de revient = 30,14 €/L

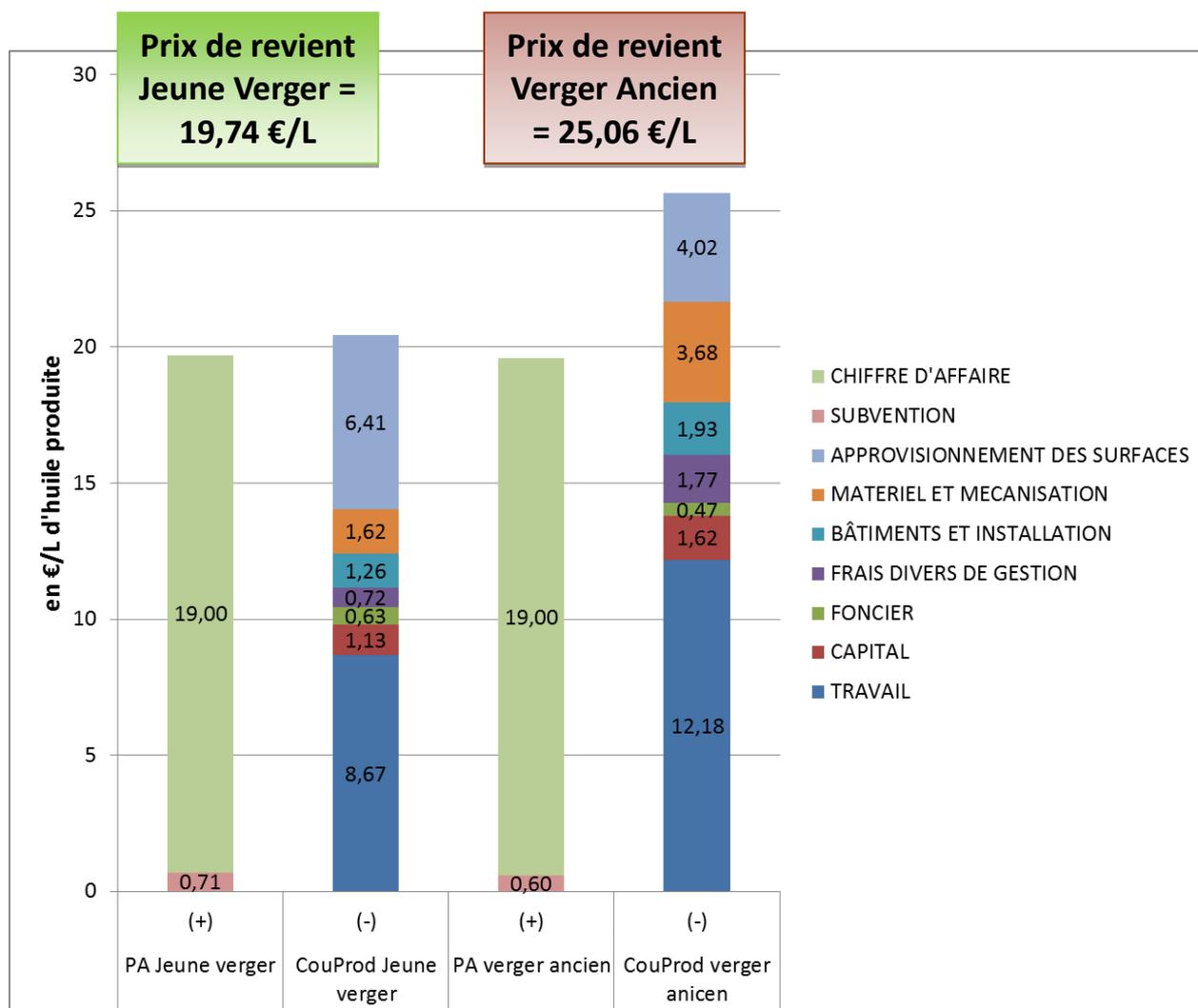
Rémunération permise par le produit oléicole :

Si on vend **19 €/L**, dans le cadre de toutes les hypothèses posées préalablement...



Rémunération Permise par la Vente de l'huile Et des subventions = **0,80 €/L** = **134 €/mois**

5. COMPARAISON DES COÛTS DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT



Faut-il mener deux politiques de prix?

SIGLES

CA2B	Chambre d'Agriculture de Haute-Corse
CA2A	Chambre d'Agriculture de Corse du Sud
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
SIDOC	Syndicat AOC Oliu di Corsica
MSA	Mutualité Sociale Agricole
AMA	Activité Minimum d'Assujettissement (cf. Loi d'Avenir)
AOP/AOC	Appellation d'Origine Protégée/Contrôlée
AB	Agriculture Biologique
DPB	Droit à Paiement de Base
ICHN	Indemnités Compensatoires des Handicaps Naturels
ZHS	Zone à Handicap Spécifique
JA	Jeune Agriculteur
SAU	Surface Agricole Utile

ABREVIATIONS POUR LA MODELISATION TECHNICO- ECONOMIQUES

ha et t	Hectare et tonnes
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SPO1a	Système de Production Oléicole – Jeune Verger – apporteurs d'olives
SPO1b	Système de Production Oléicole – Jeune Verger – producteurs d'huile
SPO1c	Système de Production Oléicole – Jeune Verger – Moulin privé
SPO2a	Système de Production Oléicole – Verger Ancien – apporteurs d'olives
SPO2b	Système de Production Oléicole – Verger Ancien – producteurs d'huile
SPO3b	Système de Production Oléicole – Verger Mixte – producteurs d'huile
SPO3d	Système de Production Oléicole – Verger Mixte – Moulin prestataire

Etude réalisée par la Chambre d'agriculture de Haute-Corse :

Line-Marie LAFITTE, Ingénieur méthodes et références – 06 11 39 49 99 – line-marie.lafitte@haute-corse.chambagri.fr

Avec la participation de :

Des oléiculteurs ;

Frédérique CECCALDI, Conseillère spécialisée en oléiculture, Chambre d'agriculture de Haute-Corse ;

Marion DUBOIS, Conseillère en oléiculture pour la Chambre d'Agriculture de Corse du Sud ;

Marie-Madeleine RAMIN, Barbara CARAYOL et Fabienne EMILE, animatrices du SIDOC.

Avec le soutien de l'ODARC.

Chambre d'Agriculture de Haute-Corse

15 avenue Jean Zuccarelli

CS 60215

20293 BASTIA CEDEX

Tel. : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 49